

Résultats définitifs de la session 2015 du baccalauréat : 77 % d'une génération obtient le baccalauréat

■ Avec 703 900 candidats et 618 800 bacheliers, le taux de réussite est stable à la session 2015. Il atteint 87,9 % : 91,5 % en général, 90,7 % en technologique et 80,5 % en professionnel. L'effectif de candidats a baissé de près de 50 000 dans la voie technologique depuis 2004, dont 4 500 depuis 2014. Sur la même période, la voie professionnelle a augmenté de 96 000 candidats et la voie générale de 29 000 dont 10 000 l'an dernier. Dans le même temps, la proportion de bacheliers dans une génération a gagné plus de 16 points et atteint 77,2 % en 2015. L'espérance d'obtenir le baccalauréat en 2015 pour un élève de sixième sous statut scolaire est la plus forte dans les académies d'Île-de-France, de Limoges, de Lyon, de Rennes et de Toulouse. Dans 9 % des cas, les candidats au baccalauréat ont suivi un parcours spécifique en langue, beaucoup plus souvent dans la voie générale et la série Hôtellerie qu'ailleurs.

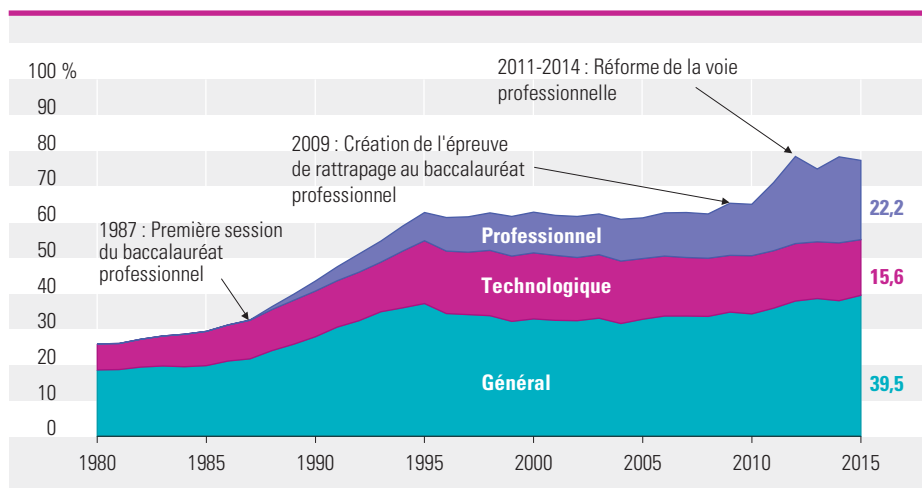
Fanny Thomas, DEPP-B1

■ À la session 2015 du baccalauréat, 703 900 candidats se sont présentés dont 2 700 en sections binationales¹. Cette session marque une relative stabilité par rapport aux précédentes (6 800 candidats de moins qu'en 2014 hors sections binationales), mais avec des disparités : l'augmentation des effectifs de la voie générale (+ 7 800 hors baccalauréats binationaux) est compensée par la baisse de ceux des voies technologique (- 4 500) et surtout professionnelle (- 12 800). Dans le même temps, la proportion de bacheliers dans

une génération est passée de 78,3 % à 77,2 %, soit une baisse de presque 1 point (FIGURE 1). La voie technologique ne perd que 0,6 point, tandis que la proportion augmente de 1,5 point dans la voie générale. La baisse est essentiellement due à la voie professionnelle (- 1,9 point). La proportion de bacheliers professionnels

1. Les informations sur les candidats des sections binationales ne sont connues au niveau national que depuis la session 2015 du baccalauréat.

1 – Évolution de la proportion de bacheliers dans une génération depuis 1980

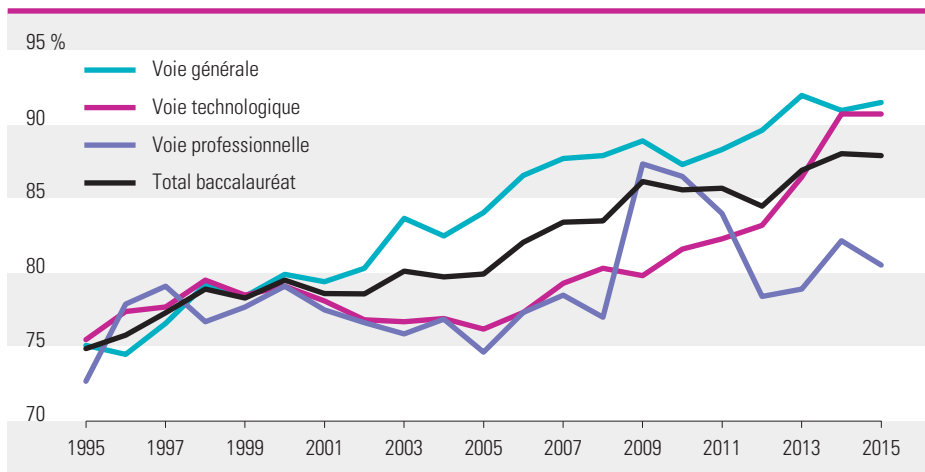


Champ: France métropolitaine avant 2001, France métropolitaine et DOM hors Mayotte ensuite.

Sources : MENESR-DEPP, système d'information Ocean-Safran ; Insee, recensement de la population.

Directrice de la publication :
Fabienne Rosenwald
Secrétaire de rédaction :
Marc Saillard
Maquettiste :
Frédéric Voiret
Impression :
DEPP/DVE
e-ISSN 2431-7632
Département de la valorisation
et de l'édition
61-65, rue Dutot
75732 Paris Cedex 15

2 – Évolution du taux de réussite au baccalauréat selon la voie depuis 1995



Champ : France métropolitaine + DOM hors Mayotte jusqu'en 2010, y compris Mayotte ensuite.

Source : MENESR-DEPP, système d'information Ocean-Safran.

dans une génération fluctue entre 2010 et 2015 durant la phase de transition suite à la mise en application de la réforme de la voie professionnelle. En cinq ans, elle aura gagné presque 8 points.

Toutes voies confondues, avec 618 800 bacheliers, le taux de réussite est stable (- 0,1 point) à la session 2015 (FIGURE 2). Le taux de réussite de la voie professionnelle, qui avait bénéficié en 2009 de l'introduction de l'épreuve de rattrapage, a retrouvé dès 2012 le niveau précédant cette évolution réglementaire après trois ans de baisse conséquente. En 2015, après deux ans de hausse, il perd 1,7 point mais reste toujours supérieur à son niveau de 2012. La hausse du taux de réussite dans la voie générale (+ 0,5 point), prépondérante, com-

pense le recul dans la voie professionnelle, tandis que seule la voie technologique reste stable, marquant un palier dans la nette progression observée depuis 2006.

La quasi-totalité des candidats se présente au baccalauréat sous statut scolaire (94 %). Une part notable de candidats de la voie professionnelle le prépare cependant en formation continue ou en apprentissage (13 %). Les candidats de l'enseignement à distance et les candidats individuels réussissent moins bien l'examen, quelle que soit la voie et loin derrière tous les autres candidats.

2. La série STI hors option « Arts appliqués » a été remplacée par la série STI2D à partir de la session 2013.

Près de 50 000 candidats de moins dans la voie technologique depuis 2004

À la session 2015, la voie technologique continue de perdre des candidats. Au total depuis 2004, l'effectif a diminué de 49 700, dont 32 800 en STMG et 15 300 en STI2D². La série STMG, qui rassemble un peu moins de la moitié des candidats, reste la plus nombreuse. Cette série et les séries STI2D et ST2S représentent à elles trois plus de 86 % des candidats de la voie technologique à la session 2015.

La hausse de la réussite (+ 14 points entre 2004 et 2015) a permis de limiter la baisse du nombre de bacheliers à 19 100. Ainsi, à la session 2015, avec un taux de réussite toujours supérieur à 90 %, 125 100 des 138 000 candidats de la voie technologique obtiennent le baccalauréat.

Si le taux de réussite reste globalement stable par rapport à 2014 dans la voie technologique, la série agricole STAV progresse fortement avec 5,1 points de plus qu'en 2014, le ministère en charge de l'agriculture ayant généralisé l'accès aux épreuves du second groupe pour la session 2015.

Le taux passe de 93,4 % en 2014 à 90,8 % à la session suivante dans la série Hôtellerie (FIGURE 3). Cette évolution à la baisse de la réussite au baccalauréat Hôtellerie est principalement due à l'importante épreuve « Gestion hôtelière et mathématiques » qui a été particulièrement mal réussie cette année : la moyenne chute de 4 points entre 2014 et 2015.

3 – Résultats du baccalauréat 2015 selon la voie, la série, le secteur et le sexe

		Présents		Admis	Répartition des admis par mention (%)				Taux de réussite (%)		
		Total	Filles		Très bien	Bien	Assez bien	Sans mention	Total	Filles	Garçons
Baccalauréat général	ES	109 986	60,1	100 360	8,0	16,0	29,1	47,0	91,2	92,5	89,3
	L	55 016	78,7	49 870	7,9	16,1	28,9	47,1	90,6	91,4	87,8
	S	181 594	46,5	166 824	15,3	20,8	27,1	36,9	91,9	93,5	90,5
	Toutes séries	346 596	55,9	317 054	11,8	18,5	28,0	41,7	91,5	92,7	89,9
Baccalauréat technologique	STI2D	29 177	7,0	26 763	4,1	15,3	32,6	48,0	91,7	92,7	91,7
	STL	8 082	57,6	7 587	5,2	19,3	36,8	38,7	93,9	94,4	93,1
	STAV	5 309	44,9	4 615	0,3	4,4	25,6	69,8	86,9	85,3	88,3
	STMG	67 178	52,6	60 124	1,5	10,6	33,4	54,6	89,5	91,6	87,2
	ST2S	22 459	90,3	20 608	1,7	10,7	32,0	55,7	91,8	92,0	89,4
	STD2A	2 898	78,6	2 817	11,0	23,9	36,1	29,0	97,2	97,8	95,0
	TMD	312	51,0	303	10,6	23,4	32,7	33,3	97,1	98,7	95,4
	Hôtellerie	2 563	50,1	2 327	1,1	9,2	27,5	62,1	90,8	92,5	89,1
Toutes séries	137 978	49,6	125 144	2,5	12,2	32,8	52,5	90,7	91,9	89,5	
Baccalauréat professionnel	Production	102 154	14,4	80 650	2,0	11,0	31,6	55,4	78,9	83,1	78,2
	Services	117 221	69,4	95 996	1,4	11,5	34,4	52,8	81,9	83,8	77,5
	Tous secteurs	219 375	43,8	176 646	1,7	11,3	33,1	54,0	80,5	83,7	78,0
Total baccalauréat	703 949	50,9	618 844	7,0	15,2	30,4	47,4	87,9	90,1	85,6	

Champ : France métropolitaine et DOM.

Source : MENESR-DEPP, système d'information Ocean-Safran.

Un accès accru au niveau IV dans les spécialités sanitaires et sociales

Avec la fermeture du BEP « Carrières sanitaires et sociales » après la session 2012, la filière ST2S n'est plus alimentée que par les élèves issus de 2nde générale et technologique (GT) à partir de la rentrée 2013. Aussi les élèves de terminales ST2S qui passent le baccalauréat en 2015 sont-ils moins nombreux que l'année précédente (- 3 700).

Il en va de même avec la spécialité professionnelle « Accompagnement, soins et services à la personne » qui ne reçoit plus d'élèves issus d'un cursus BEP à la rentrée 2013, mais uniquement venant de 2nde professionnelle. Le nombre de candidats à ce baccalauréat professionnel diminue de 2 900 par rapport à la session 2014, première session pour cette spécialité.

Alors que seule la voie technologique permettait un accès au niveau IV pour les spécialités sanitaires et sociales avant 2014, aujourd'hui la voie professionnelle offre également cette possibilité. Grâce à cette évolution, le nombre de candidats à un baccalauréat relevant de ces spécialités de formation est passé de 25 000, soit les seuls candidats au baccalauréat ST2S, à 42 000 du fait de la création du baccalauréat professionnel « Accompagnement, soins et services à la personne ».

Plus de 10 000 candidats supplémentaires dans la voie générale en 2015

À la session 2015, la voie générale compte 10 500 candidats de plus qu'en 2014. La prise en compte des informations sur les sections binationales (2 700 candidats en 2015), connues au niveau national seulement depuis cette session, explique une partie de cette augmentation. Mais la principale raison vient de la série S qui enregistre 5 300 candidats supplémentaires hors sections binationales. Elle représente toujours plus de la moitié des candidats au baccalauréat général.

Avec une légère augmentation de 0,5 point du taux de réussite, la voie générale compte, en 2015, 11 400 bacheliers de plus qu'à la session précédente, dont 2 700 en section binationale. Cette augmentation est en grande partie due à la

série ES dont le taux de réussite augmente de 1,5 point. Au total, 317 100 des 346 600 candidats ont obtenu un baccalauréat général à la session 2015.

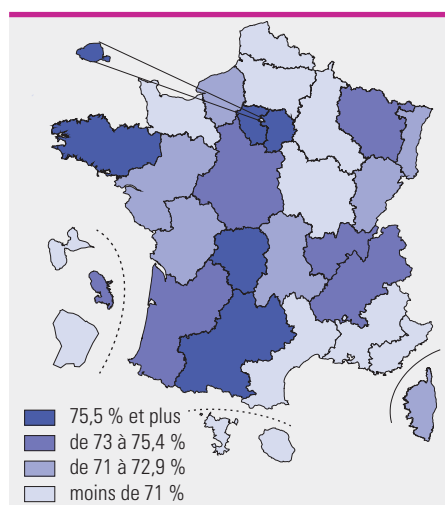
Les bacheliers de la voie générale obtiennent plus que tous les autres leur diplôme avec mention « Bien » ou « Très bien ». La part de bacheliers généraux avec mention « Bien » augmente respectivement de 0,4 et 0,9 point à la session 2015 dans les séries L et S.

Les académies les plus performantes en termes d'accès au baccalauréat le sont grâce aux voies générale et technologique

L'espérance d'obtenir le baccalauréat pour un élève de 6^e s'étend de 47,3 % en Guyane à 79,7 % à Paris à la session 2014. Les jeunes de 6^e accèdent essentiellement au baccalauréat sous statut scolaire, et principalement par les voies GT, très peu *via* l'apprentissage. Seules trois académies : Besançon, Nantes et Strasbourg, se distinguent par le poids important de l'apprentissage (plus d'un point d'espérance).

À la session 2015, l'espérance d'obtenir le baccalauréat pour un élève de 6^e sous statut scolaire est la plus forte dans les académies d'Île-de-France, de Limoges, de Rennes et de Toulouse du fait de l'importance des voies GT (FIGURE 4). L'académie de Rennes est également très performante

4 – Espérance d'obtenir le baccalauréat sous statut scolaire pour un élève de sixième par académie – Session 2015



Source : MENESR DEPP, système d'information Ocean-Safran-Sifa

dans la voie scolaire professionnelle. Par contre, celles de Paris et de Versailles font partie des plus faibles dans cette voie. À l'inverse, les élèves de 6^e des académies de Clermont-Ferrand et de Guadeloupe ont une importante probabilité d'obtenir un baccalauréat professionnel alors que celle d'obtenir un baccalauréat GT fait partie des plus faibles. La Martinique est aussi très marquée par la voie scolaire professionnelle, mais la voie GT y est plus importante.

L'espérance d'obtenir le baccalauréat pour un élève de 6^e sous statut scolaire augmente en 2015 dans toutes les académies sauf en Corse, à Nice et en Guadeloupe (respectivement - 0,7, - 0,1 et - 0,6 point). Cette évolution globalement positive est due aux voies GT dans lesquelles toutes les académies gagnent au moins 0,8 point grâce à la progression de l'accès en 2nde GT à la rentrée 2015³. Cette progression s'est faite au détriment de l'accès en 2nde professionnelle, mais la baisse de l'espérance d'obtenir le baccalauréat professionnel par voie scolaire est essentiellement due à la baisse de la réussite à l'examen à la session 2015.

9 % des candidats ont suivi un parcours spécifique en langue

Les lycéens, scolaires et apprentis, peuvent être admis dans des parcours spécifiques renforçant l'apprentissage des langues. Ils ont le choix entre les sections internationales (OIB), les sections binationales et les sections européennes ou de langues orientales (SELO). L'OIB et les sections binationales s'adressent uniquement aux élèves de la voie générale. Les diplômes délivrés aux bacheliers de l'OIB et des SELO peuvent comporter l'indication « section européenne », « section de langue orientale » ou « option internationale », tandis que les candidats des sections binationales visent l'obtention simultanée du baccalauréat français et du diplôme de fin d'études secondaires du pays partenaire.

Près de 9 % des candidats se présentent au baccalauréat dans le cadre de ces sections, essentiellement en SELO. Dans les voies technologique et professionnelle,

3. L'espérance d'obtenir le baccalauréat pour un élève de 6^e est calculée sur une cohorte fictive. Voir « DÉFINITIONS » pour plus de précisions.

où seules les SELO sont proposées, cette proportion est plus faible (respectivement 2,1 % et 3 %). La série Hôtellerie est particulièrement remarquable avec 19 % de candidats inscrits en SELO. La situation est deux fois plus fréquente dans les spécialités professionnelles des services (4 %) que dans celles de la production (1,8 %). Dans la voie générale, 14,1 % des candidats sont inscrits en SELO auxquels il faut ajouter 1,5 % en section binationale ou internationale. Les candidats de la série S choisissent plus souvent que les autres de s'inscrire en SELO (FIGURE 5).

Alors que les élèves des SELO ont le choix entre huit langues, l'anglais (77 %), l'espagnol (11 %) et l'allemand (9 %) concentrent la quasi-totalité des inscrits. L'anglais est encore plus prépondérant dans les voies technologique et professionnelle (plus de 80 %).

Le choix de l'anglais et de l'américain (68 %) est aussi le plus important dans les sections internationales. Avec en plus l'espagnol (11 %), l'italien (6 %) et l'allemand (4 %), ces cinq langues parmi les seize proposées rassemblent 89 % des élèves inscrits en OIB.

Dans les sections binationales, où l'anglais n'est pas proposé, 50 % des candidats ont choisi l'allemand, 31 % l'espagnol et 19 % l'italien. Les sections Abibac allemandes sont les premières à avoir été créées au début des années 1990 et bénéficient peut-être de leur ancienneté. Les sections italiennes (Esabac) et espagnoles (Bachibac) n'existent que depuis les sessions 2012 et 2013.

La mention « option internationale » est automatiquement attribuée aux candidats de l'OIB admis au baccalauréat. Les candidats des SELO peuvent obtenir

l'indication « section européenne » ou « section de langue orientale » s'ils ont au moins 12/20 à l'épreuve de langue vivante et 10/20 à l'évaluation spécifique, indépendamment de leur réussite ou leur échec au baccalauréat. À la session 2015, 49 630 candidats des SELO ont obtenu l'indication, soit plus de 85 % des inscrits dans ces sections. Cette proportion varie entre 89,9 % dans la voie générale, 72,6 % dans la voie technologique et 55,8 % dans la voie professionnelle. ■

5 – Les candidats suivant un parcours spécifique en langue – Session 2015

Baccalauréat	Section de langue	Part de candidats inscrits	Taux d'obtention de la mention	Choix de la langue				
				Allemand	Anglais *	Espagnol	Italien	Autre
Général	SELO	14,1	89,9	10,3	76,5	10,4	2,1	0,7
	OIB	0,7	NC	4,4	68,0	11,2	5,5	10,9
	Binationale	0,8	NC	50,0	NC	31,2	18,8	0,0
Technologique	SELO	2,1	72,6	4,7	82,4	9,3	2,9	0,7
Professionnel	SELO	3,0	55,8	6,2	80,4	11,1	2,2	0,1
Total		9,0	85,2	11,1	73,5	11,4	3,0	1,0

* Les sections internationales en anglais incluent celles en américain.

Champ : France métropolitaine + DOM.

Source : MENESR DEPP, système d'information Ocean-Safran.

en savoir plus

✚ Jaspar M-L., Thomas F., « L'espérance d'obtenir le baccalauréat pour un élève de sixième. Un indicateur de la mesure académique de l'accès au baccalauréat plus pertinent », *Éducation & formations*, n° 90, avril 2016, MENESR-DEPP.

✚ *Repères et références statistiques sur les enseignements, la formation et la recherche*, RERS édition 2015, MENESR-DEPP, p. 236-243, 400-401.

✚ Thomas F., « Résultats définitifs de la session 2014 du baccalauréat : la voie professionnelle représente désormais un tiers des candidats », *Note d'Information*, n° 08, mars 2015, MENESR-DEPP.

✚ Pour accéder à des informations complémentaires, voir la rubrique « Télécharger les données : tableaux et graphiques au format Excel ».

www.education.gouv.fr/statistiques
depp.documentation@education.gouv.fr

DÉFINITIONS

Source des données démographiques

La population par âge est issue des estimations publiées chaque année par l'Insee. La base en vigueur en mars 2015 a été utilisée ici. Elle permet de calculer des proportions provisoires de bacheliers dans une génération pour les sessions 2013 à 2015, et définitive pour la session 2012.

Proportion de bacheliers dans une génération

Il s'agit de la proportion de bacheliers dans une génération fictive de personnes qui auraient à chaque âge les taux de candidature et de réussite observés l'année considérée. Ce nombre est obtenu en calculant, pour chaque âge, le rapport du nombre de lauréats à la population totale de cet âge, et en faisant la somme de ces taux par âge.

Espérance d'obtenir le baccalauréat pour un élève de 6^e

Elle donne une mesure de la probabilité qu'aurait un jeune de 6^e, une année donnée, de réussir l'examen du baccalauréat s'il rencontrait tout au long de son parcours les conditions scolaires que connaissent les autres jeunes cette année-là. Pour chaque niveau, on calcule le taux intermédiaire d'accès au niveau supérieur. Les taux intermédiaires sont multipliés entre eux pour donner les trois composantes de l'indicateur – général et technologique scolaire, professionnel scolaire et professionnel par apprentissage – dont la somme est l'espérance d'obtenir le baccalauréat pour un élève de 6^e. Ce nouvel indicateur est présenté dans le n° 90 de la revue *Éducation & formations*.

Séries technologiques

STMG : sciences et technologies du management et de la gestion.
 STI2D : sciences et technologies de l'industrie et du développement durable.
 STD2A : sciences et technologies du design et des arts appliqués.
 STL : sciences et technologies de laboratoire.
 ST2S : sciences et technologies de la santé et du social.
 TMD : techniques de la musique et de la danse.
 Hôtellerie.
 STAV : sciences et technologies de l'agronomie et du vivant.

Nomenclature des spécialités de formation

Les spécialités de formation représentent le niveau le plus fin de la nomenclature interministérielle des spécialités de formation (décret n° 94-522 du 21 juin 1994). Elles sont constituées en 93 groupes de spécialités. Les groupes de spécialités sont eux-mêmes regroupés en 17 domaines de spécialités ; lesquels sont rassemblés en quatre secteurs : disciplinaire, technico-professionnel de la production, technico-professionnel des services, développement personnel. Les spécialités de formation de la voie professionnelle appartiennent aux secteurs technico-professionnels de la production et des services. Les séries technologiques appartiennent à ces deux secteurs ainsi qu'au disciplinaire. Et les séries générales sont toutes dans le secteur disciplinaire. ■